

Se loger



Chercher un logement

Nous vous recommandons d'anticiper. La recherche de logement peut être un véritable casse-tête !

Cité internationale universitaire de Paris

Résidence universitaire pour les étudiants et chercheurs internationaux de Paris.
5800 chambres réparties dans 40 maisons.

[Site de la CIUP](#)

[Faire une demande de logement](#)



Crédit photo : Vinicius Pinheiro

Foyers étudiants et associations

Les foyers sont généralement moins chers que les prix du marché. Ils sont destinés aux jeunes travailleurs, apprentis, alternants et stagiaires, mais beaucoup accueillent des étudiants. Ils s'adressent à un profil spécifique basé sur des critères notamment religieux, de genre, d'âge ou autres. Voici une liste non-exhaustive de foyers à Paris :

- [Foyer international des étudiantes](#) - pour les femmes de 18 à 25 ans
- [Centre du logement des jeunes travailleurs, étudiants et stagiaires](#) - entre 18 et 25 ans
- [Société philanthropique](#)
- [YMCA](#) - pour les hommes de 18 à 25 ans
- [L'association Fac-habitat](#)



Attention aux arnaques!

De nombreuses annonces frauduleuses circulent.
Faites attention !

- Ne pas envoyer d'argent avant de signer le bail
- Ne pas donner de relevé de compte bancaire
- Le logement doit faire minimum 9m²
- L'état des lieux doit être daté et signé

Les sites internet de recherche de logement

[Crous](#)

[Lokaviz](#)

[Location-etudiant](#)

[Immojeune](#)

[Livin France](#)

[Coop Coloc](#)

[La carte des colocs](#)

[Leboncoin](#)

[Appartager](#)

[PaP](#)

[LocService](#) : inscription au site payante

Pensez au logement intergénérationnel !

[WeShareWeCare](#) est une plateforme destinée aux étudiants en mobilité, leur permettant de trouver un logement intergénérationnel. L'idée est de vivre au quotidien, à moindre prix, avec une personne âgée et lui tenir compagnie.

Il ne s'agit en aucun cas d'assistance médicale ou de vie.



Qu'est-ce qu'une garantie et une assurance logement ? Où les trouver ?

La plupart des propriétaires exigent un garant ou aussi appelé caution. La caution est la personne qui s'engage, envers le propriétaire du logement, à payer les dettes du locataire en cas de loyers impayés. Cependant, il est souvent difficile pour un étudiant étranger de trouver un garant. Veuillez trouver ci-dessous deux structures proposant un service de garantie locative.

- [Visale](#) : vous permet de bénéficier d'une garantie locative pendant toute la durée de votre contrat logement. C'est-à-dire que l'organisme s'engage à verser les sommes dues au propriétaire si le locataire rencontre des problèmes. Il se fait ensuite rembourser par le locataire. Visale est une garantie fiable et gratuite. Cette offre est cependant soumise à certaines conditions (âge et situation)
- [Garantme](#) : facilite l'accès au logement aux personnes n'ayant pas de garant. Veuillez noter que celle-ci est payante et doit être renouvelée chaque année.
- [Action logement](#) : propose aux étudiants de verser immédiatement le dépôt de garantie demandé par le propriétaire. L'étudiant peut alors rembourser petit à petit, sans payer d'intérêts, sur une durée maximale de 25 mois (limite du dépôt fixé à 1200 euros). Cette aide au logement n'est ouverte qu'aux étudiants de moins de 30 ans qui ont une activité salariée (stage, formation professionnelle, contrat salarié avec l'établissement...).

L'assurance logement est une assurance que vous êtes dans l'obligation de prendre quand vous louez un logement en France. Elle vous couvre pour des risques comme les incendies, les dégâts des eaux, etc. Voici plusieurs organismes qui proposent des assurances logement : [Heyme](#), [Homebrella](#), [Maif](#), [Macif](#), [Matmut](#), [Axa](#) ...

Les aides financières au logement

En France, chaque étudiant (sans distinction de nationalité) peut bénéficier d'un soutien financier spécifique pour son logement. Cette allocation est accordée au cas par cas, estimée en fonction du prix du logement et des ressources financières de l'étudiant. Elle s'appelle «APL» (aides personnalisées au logement).

Attention, tous les logements ne sont pas éligibles aux APL. Renseignez-vous auprès du propriétaire de votre logement.

Si c'est possible, faites une simulation sur le [site de la CAF](#) pour avoir une idée du montant des APL que vous pouvez recevoir. De nombreuses informations, comme vos revenus de l'année précédente, vous seront demandées.

Il est nécessaire d'avoir un compte bancaire en France pour pouvoir obtenir les APL. Assurez-vous d'en ouvrir un avant de faire la demande.

Une fois la simulation faite et le compte bancaire ouvert, faites la demande d'APL sur [ce site](#). La transmission des pièces justificatives se fait sur l'espace «Mon compte».

L'acceptation de la demande d'aides au logement peut prendre un certain temps (parfois jusqu'à 3 mois).



Si vous avez des questions, vous pouvez contacter Marianne FEYEU, de la Direction des relations internationales de l'EHESS, à : simi@ehess.fr